



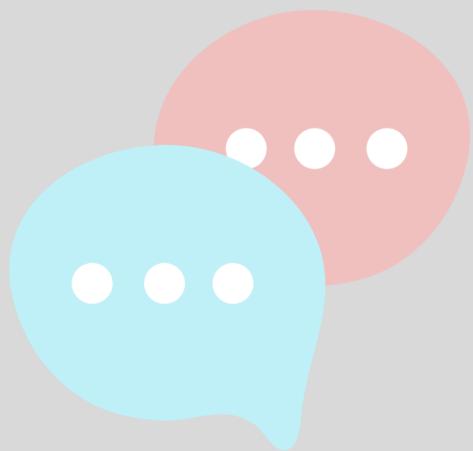
LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE PARLONS-EN

ACTES :
**TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRE ENTRE
PROFESSIONNELS. LES DES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
ET LES PARENTS D'ÉLÈVES**

**ORGANISÉ PAR LE COLLECTIF DÉPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE**

LE 4 MAI 2022 DE 17H30 À 20H30





Pourquoi une telle rencontre ?

Fin 2019, le Point Information Jeunesse (PIJ) de Carpentras et le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) le Passage ont organisé et animé un groupe de travail sur la question du harcèlement scolaire, constitué de professionnels des Collèges et Lycées de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), d'élèves et de parents. L'objectif était de faire le point sur les actions existantes de lutte contre le harcèlement scolaire, de mettre en évidence les limites et les manques de celles-ci et enfin, de construire, ensemble, des propositions d'actions.

C'est dans ce cadre qu'a été mise en évidence, la **difficulté de communication entre les professionnels des établissements scolaires et les parents d'élèves.**

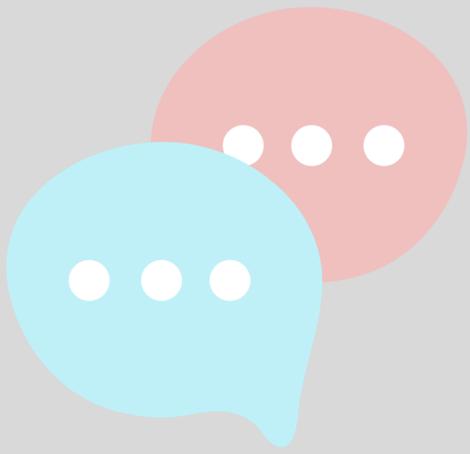
La question du harcèlement scolaire concerne tout le monde et il semble important que la préoccupation soit partagée et que les enjeux soient discutés.

À l'initiative du PAEJ Le passage, le collectif départemental de lutte contre le harcèlement scolaire a été mis en place en partenariat avec le Point Information Jeunesse (PIJ) de Carpentras, la Maison Des Adolescents et le PAEJ d'Avignon, l'association ALHAS, le club de bikers Lag Spirit MC City of Popes et l'Education Nationale. Les temps de travail du collectif ont donné lieu à la réalisation d'un flyer et à la mise en place de cette séance d'échanges entre les parents et les professionnels des établissements scolaires qui a eu lieu le mercredi 4 mai 2022 de 17h30 à 20h30.

Ainsi, tous les parents d'enfants concernés de près ou de loin par le harcèlement scolaire ainsi que les professionnels des établissements scolaires (professeurs, directeurs, assistants d'éducation, conseillers principaux d'éducation...) ont été invités à participer à cette soirée d'échanges afin de faire part des difficultés rencontrées et ainsi de contribuer à l'amélioration de la prise en compte des situations et de leur résolution.

Le harcèlement scolaire est un phénomène complexe mais nous sommes convaincus que nous pouvons, tous ensemble, améliorer la prise en charge des situations.

L'objectif de cette action était de construire, ensemble, des propositions concrètes d'actions.



Avant-propos

Cette soirée d'échanges du 4 mai 2022 a réuni une quarantaine de personnes au sein de la Maison du citoyen et de la vie associative de Carpentras. Un lieu qui, comme son nom l'indique, est conçu pour favoriser la vie associative mais également pour permettre aux habitants de la ville d'exercer pleinement leurs droits.

Le public était composé de parents et de professionnels des établissements scolaires. Réunir ces publics et les mettre en discussion n'est pas chose courante et nous sommes satisfaits d'y être parvenus. La constitution de petits groupes d'échanges a permis une bonne circulation de la parole et chacun a fait preuve d'écoute, de bienveillance et de respect.

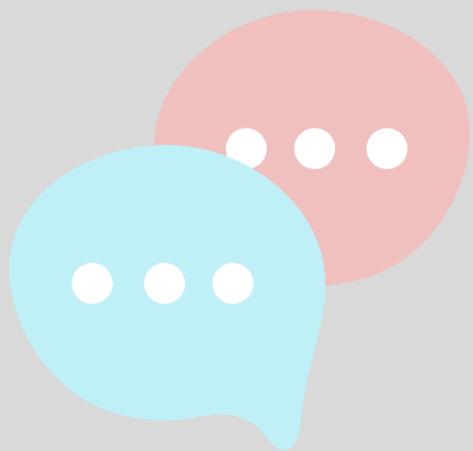
Vous trouverez dans ce document une synthèse des échanges ainsi que les propositions qui en émanent. Des propositions intéressantes sur lesquelles nous travaillerons activement durant les prochaines rencontres du collectif départemental de lutte contre le harcèlement scolaire.

Organisateurs et participants relèvent la difficulté de mobiliser les parents et les professionnels.

Cependant, tous s'accordent à dire que ce format de séminaire est une 1^{ère} pour le territoire, une belle initiative et qui a permis à tous d'échanger dans un cadre bienveillant, respectueux et d'écoute.

Nous souhaitons que cette rencontre soit le début d'une mobilisation accrue et ouvre les portes d'une réelle communication entre parents et professionnels des établissements scolaires.

Référent du projet : Point Accueil Écoute Jeunes Le Passage à Carpentras : 04.90.67.07.28



Introduction

La séance est introduite par **Isabelle MEASSON**, Directrice du PAEJ Le Passage qui précise le contexte dans lequel s'est inscrite cette proposition de rencontre.

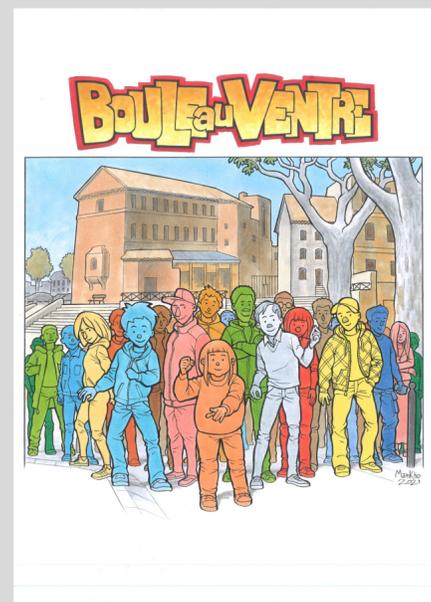
Dans le cadre du groupe de travail mené en 2019 et 2021, une quinzaine de propositions d'actions avaient émergées et le Passage s'était engagé à travailler particulièrement sur deux d'entre elles en 2021, à savoir, la réalisation d'une bande dessinée, qui a vu le jour le 1er mars 2022 sous le nom de "Boule au ventre" et la mise en place d'un séminaire ou groupe d'échanges pour favoriser la communication entre les professionnels et les parents.

Ce séminaire est le fruit du travail du collectif de lutte contre le harcèlement scolaire et a pour vocation de permettre aux parents et professionnels d'oeuvrer ensemble en vue d'améliorer la résolution des situations.

La parole est laissée à **Sandrine BELLAVISTA**, référente départementale Non au Harcèlement, pour l'Éducation Nationale.

Madame BELLAVISTA insiste sur le fait que parents et professionnels des établissements scolaires ne sont pas en oppositions mais sont, au contraire, complémentaires et doivent travailler ensemble.

Elle réaffirme le droit des enfants à une scolarisation sans harcèlement.



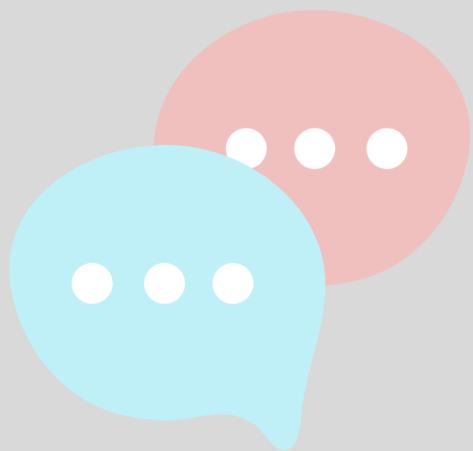
Madame BELLAVISTA informe sur le numéro de téléphone, le **3020**, un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes pour signaler les situations de harcèlement entre élèves. Madame BELLAVISTA en explique le fonctionnement et précise qui sont les personnes qui constituent la plateforme non au harcèlement au niveau du Département de Vaucluse.

Par ailleurs elle insiste sur la volonté de l'Éducation Nationale de faire de la prévention et présente la formation des équipes ressources qui est faite dans les établissements scolaires. Ainsi, les collèges Raspail, Fabre et Daudet ont pu bénéficier de cette formation.

Mme BELLAVISTA présente ensuite le **programme PHARE** : un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Après une phase d'expérimentation de deux ans dans six académies, le programme a été généralisé à la rentrée 2022. Tous les établissements et les écoles sont concernés.

La définition du harcèlement scolaire est exposée afin de préciser que toutes les moqueries ne sont pas du harcèlement mais que c'est la répétition des violences et l'isolement de la victime qui font le harcèlement.

Madame BELLAVISTA rappelle que les parents et les professionnels doivent être partenaires, dans une coéducation pour le bien-être des enfants et que la volonté de l'Éducation Nationale est de gérer au mieux les situations de harcèlement scolaire afin d'éviter les conséquences lourdes de ce phénomène.



Présentation des structures du collectif

Les structures membres du collectif de lutte contre le harcèlement scolaire présentent rapidement leur action :

Les Points Accueil Écoute Jeunes et Parents - PAEJ

Personnes présentes :

PAEJ d'Avignon : 06.16.57.88.93 ; Sonia McCORMACK, accueillante-écoutante

PAEJ Le Passage de Carpentras : 04.90.67.07.28 ; Marie JACOB, accueillante-écoutante et Isabelle MEASSON, Directrice

Les PAEJ sont des lieux d'accueil, d'écoute, et de soutien anonyme, confidentiel et gratuit, pour les jeunes de 10 à 25 ans et les parents.

Lag Spirit MC City of Popes : 06.58.65.29.05

Personnes présentes : Yul, Président, Nounours, Mano et Kenny

LAG SPIRIT MC est une association, réunissant des passionnés de moto, en majorité membres des forces de l'ordre : information juridique, accompagnement dans le dépôt de plainte, rédaction de courrier, activités de loisir...

La Maison des Adolescents du Vaucluse : 04.90.84.01.88

Personnes présentes : Hubert VANONI, coordinateur et Rémy CHALMEL, accueillant-écoutant

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information, d'accompagnement, d'orientation pour les jeunes de 11 à 25 ans, les parents et les professionnels.

Association d'Information et de Lutte contre le Harcèlement Scolaire - AILHAS : 07.64.17.49.06

Personnes présentes : Rhizlane IKHLEF, Présidente et Nathalie TURQUETILLE, sophrologue psychopraticienne

Soutien, information et accompagnement gratuit et confidentiel. Information juridique, accompagnement dans le dépôt de plainte, soutien thérapeutique.

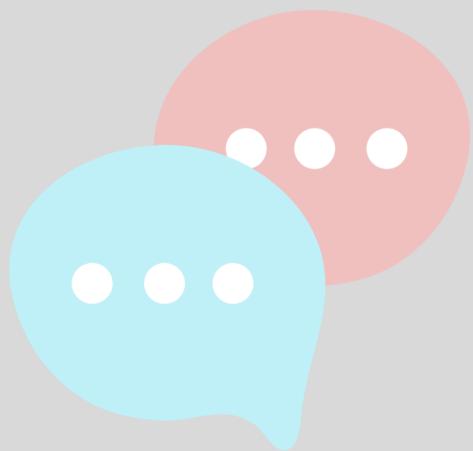
Point Information Jeunes de Carpentras : 04.90.67.92.44

Personne présente : Lara CARRILLO, informatrice jeunesse

Le PIJ est un lieu d'accueil d'information et d'orientation pour les 11-30 ans, gratuit, avec ou sans rendez-vous, qui aborde toutes les thématiques qui touchent les jeunes : emploi, formation, logement, mobilité...

Éducation Nationale :

Personnes présentes : Laurence BRUDER, Conseillère technique de service social, Olivier HEINRICH, formateur MLDS et Stéphane CAYRIER, coordonnateur MLDS Vaucluse



Déroulement de la séance

Isabelle MEASSON précise l'organisation prévue pour le bon déroulement de la séance. 4 groupes sont constitués, avec dans chacun d'eux, 3 à 4 animateurs, des professionnels des établissements scolaires et des parents.

La mixité des publics est une nécessité pour la qualité des échanges.

Les animateurs se répartissent les rôles entre la prise de note et la régulation de la parole.

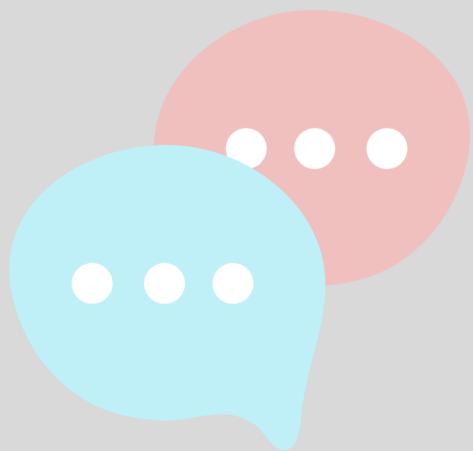
Chaque groupe travaille sur 3 points :

- Récits rapides de situations de harcèlement vécues afin de contextualiser les échanges ;
- Expression des difficultés, freins, manques et besoins rencontrés dans ces situations ;
- Quelles propositions peut-on faire au regard de ce qui a été dit afin de favoriser la résolution plus efficiente des situations ?

Les échanges ont eu lieu de 18h30 à 19h45.

Une synthèse des échanges des groupes est prévue, en séance plénière. Un rapporteur est nommé dans chaque groupe afin de présenter un résumé des discussions et les propositions faites.

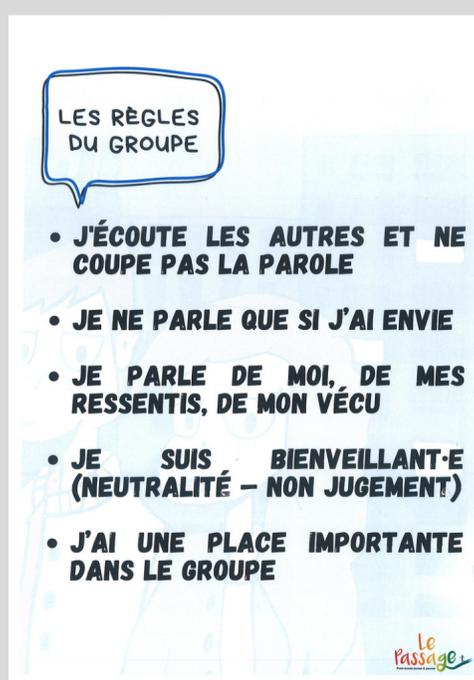
Cette séance s'est déroulée de 20h à 20h45.



Groupes d'échanges

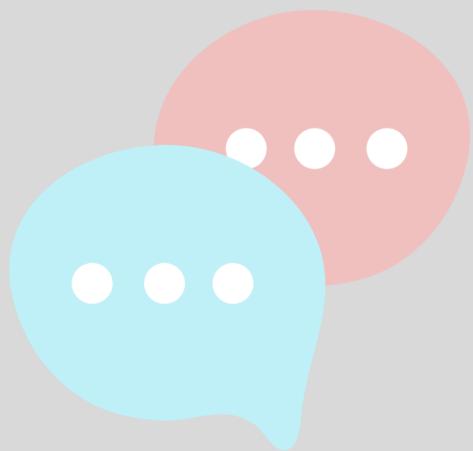
À l'issue de la constitution des 4 groupes, chacun s'est installé à sa guise. Ainsi 3 groupes ont pu être animés au sein de la cour de la Maison du Citoyen et 1 dans la salle.

Un animateur de chaque groupe a présenté aux participants les règles qui régissent les groupes, à savoir :



Ces règles de respect et de bienveillance sont primordiales pour le collectif de lutte contre le harcèlement scolaire et ont pour vocation de garantir un cadre sécurisant des échanges.

L'anonymat peut, par ailleurs, être préservé et de ce fait, la feuille de présence mise à disposition dans la salle n'est renseignée que par les personnes qui le souhaitent.



Groupes d'échanges

Groupe 1 :

Animateurs : Hubert Vanoni, coordonnateur de la MDA du Vaucluse, Lara CARILLO, informatrice jeunesse du PIJ de Carpentras et Isabelle MEASSON, Directrice du PAEJ de Carpentras.

Participants : 3 professionnels et 3 parents ?

Présentation par une maman d'élève de CM2 victime de harcèlement scolaire.

Échanges sur le vécu pour cet enfant mais aussi pour la famille, les conséquences intrafamiliales, la difficulté de l'enfant à se livrer sur ce qu'il vit de douloureux à l'école.

Discussion sur les démarches qui ont été entreprises afin de trouver des solutions, la difficulté pour certains parents à s'adresser à l'institution. Mise en évidence du besoin de soutien des familles et de l'enfant.

Présentation du programme pHARe par un Principal de Collège et de la plus value de ce programme, par rapport au protocole initial datant de 2013.

Échanges dans le groupe sur les relations entre l'école et les parents, l'information des parents, par l'établissement, lors de situations de harcèlement.

Groupe 2 :

Animateurs : Olivier Heinrich, formateur MLDS et une stagiaire CPE, Sonia Mc Cormack, accueillante du PAEJ d'Avignon, Mme Bruder, Conseillère technique de service social, et Marie JACOB, accueillante du PAEJ de Carpentras.

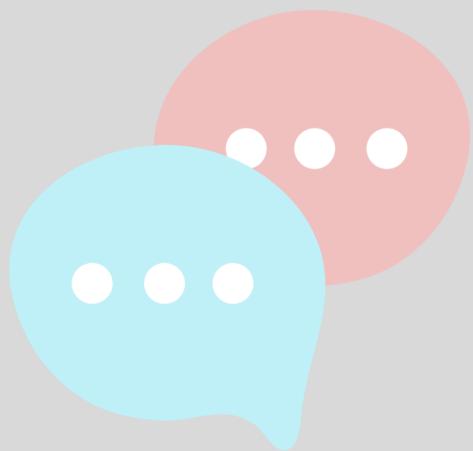
Participants : 3 parents et une professeure des écoles.

Les échanges au sein du groupe ont largement tourné autour d'initiatives et d'idées de parents d'élèves plus qu'autour de situations de harcèlement réelles.

2 Parents ont partagé le fait de s'être organisés en association autour d'une école élémentaire de leur ville et ont partagé avec le groupe certaines idées :

-Le banc de l'amitié : Concept d'origine scandinave, un banc disposé dans la cour de récréation de l'école permet à un enfant qui ne se sentirait pas bien (seul, triste, mis à l'écart, etc.) de s'y assoir afin de signaler aux autres enfants qu'il a besoin de soutien ou de compagnie. Chaque école élémentaire de la ville confectionnera un banc qu'elle offrira à une autre école et ainsi de suite jusqu'à la dernière école élémentaire qui, elle, l'offrira au collège.

-Un bal de fin d'année, regroupant des élèves de CM2 et des collégiens, qui permettra d'attribuer des « référents » collégiens, qui seront repérés par les élèves de CM2 entrant au collège pour leur faciliter l'intégration.



Groupes d'échanges

Visibilité de certains mots comme « amitié » et/ou « bienveillance » au sein des écoles (fresques, etc.)

Les parents d'élèves de cette association étaient en recherche d'informations autour de la question du harcèlement scolaire. Les initiatives présentées ont semblé être des actions de prévention intéressantes pour lutter contre le harcèlement.

Il a été noté qu'il était dommage que les parents d'élèves ne soient pas inclus au programme Phare de l'éducation nationale. A été relevé qu'il existe un manque de culture des parents autour du harcèlement (qu'est-ce que c'est précisément, que faire si l'on y est confronté », où trouver de l'information, etc.)

Les professionnels présents dans le groupe, évoquent la difficulté à noter la répétition des faits de comportements agressifs subis. En effet, dans les écoles, une personne surveille les élèves à un moment donné, puis sur un autre temps de la journée ou le lendemain c'est un autre adulte, etc. Les échanges ont mis en avant l'importance d'une bonne communication et d'outils efficaces pour faciliter le repérage du harcèlement, et particulièrement parce que de la notion de répétition est centrale dans le harcèlement.

Groupe 3 :

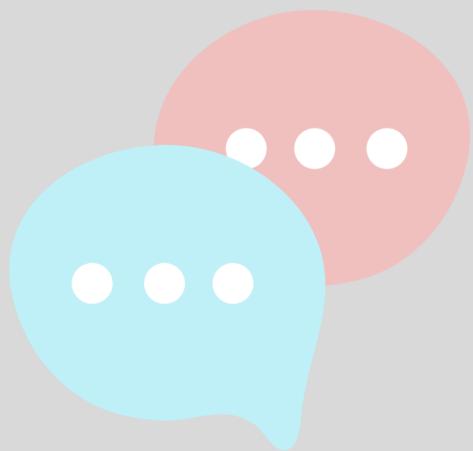
Animateurs : Lags Spirit COP (Yul Président et Nounours) et Rhizlane IKHLEF Présidente et Nathalie TURQUETILLE, Sophrologue Psychopraticienne de l'association AILHAS.

Les participants : 3 parents, 1 CPE d'un lycée privé, 1 principal Adjoint et 1 enseignant (école élémentaire).

Tous les participants ont souhaité s'exprimer et la séance a débuté par le témoignage d'une maman d'élève victime de harcèlement scolaire et de violences aggravées à l'extérieur de l'établissement scolaire (sur le trajet). Le deuxième parent a également fait part de ce que son enfant subit (actuellement) à l'école.

Ces deux témoignages sont similaires dans la difficulté exprimée par les parents à communiquer avec l'établissement et donc à trouver des solutions (efficaces) pour stopper la situation de harcèlement. Ces derniers ont donc permis au principal adjoint présent de rassurer les familles sur les protocoles existants, ceux déjà présents dans certains établissements (PHARE) et les moyens dont dispose le chef d'établissement.

L'échange s'est poursuivi par l'intervention de la CPE d'un lycée (privé) qui a ajouté que parfois, les personnels des établissements se sentent démunis face à de telles situations et ne répondent pas toujours efficacement malgré eux. Cette dernière exprime un réel besoin d'être formée sur les signes dit « alerteurs », ce qui permettrait d'agir avant que la situation de harcèlement ne s'installe et que celui-ci soit caractérisé.



Groupes d'échanges

Le principal adjoint d'établissement (collège) présent durant cette séance a tenu à informer les familles présentes, sur le programme PHARE qui permet, selon lui, dans 8 cas sur 10, d'éviter une situation de harcèlement scolaire en traitant les conflits alors qu'il s'agit d'actes (qualifiés) d'intimidations, préalables au harcèlement. L'enseignant présent confirme l'efficacité de ce protocole qu'il utilise dans son établissement qu'il considère comme un moyen concret d'éviter des situations de harcèlement.

Groupe 4 :

Animateurs Remy Chalmel MDA Stéphane Cayrier MLDS

Participants : 1 enseignant, 2 bénévoles LAG SPIRIT, 7 Parents

Cet atelier s'est vraiment inscrit dans une démarche de partage de témoignages entre des professionnels de l'enseignement et des parents. Nous nous sommes longuement arrêtés sur les situations vécues par les familles en laissant une grande part aux témoignages.

Dans notre groupe, nous avons majoritairement des parents de jeunes collégiens qui ont pu s'exprimer librement sur les situations de harcèlement vécues par leurs enfants et pour certains depuis l'école primaire.

Il y a eu des discussions autour des démarches qui ont été entreprises par les services scolaires pour essayer de résoudre la problématique du harcèlement.

Un échange réel et franc sur les relations entre l'école et les parents a été évoqué marquant quelques fois la non réactivité voire les réactions totalement inappropriées de l'institution. On a pu ressentir à travers certains témoignages une grande anxiété et détresse.

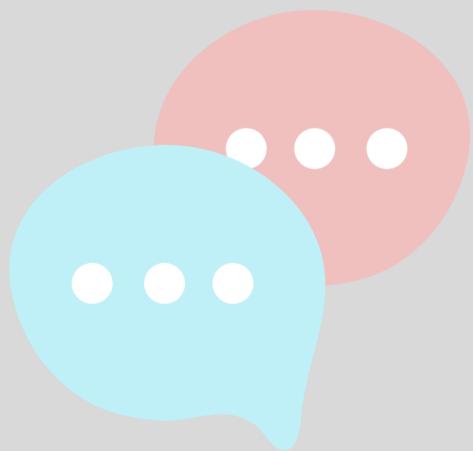
Certains parents, au contraire, ont évoqué une bonne prise en compte des enseignants et des directions d'établissements publics et privés.

On a eu le témoignage du soutien des LAG SPIRIT sur une situation de harcèlement ;

Un enseignant a mis en avant son impuissance face à des situations de harcèlement mais aussi sur les difficultés à repérer le phénomène de répétition au sein de ses groupes classes.

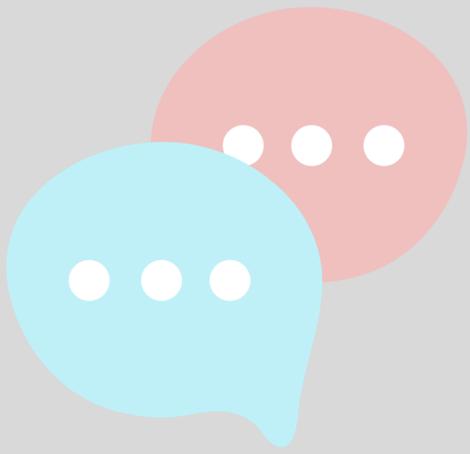
Les situations de harcèlement touchent des dimensions individuelles, voire intimes, et sont l'objet d'une rencontre entre la sphère familiale et institutionnelle, avec des vécus et des points de vue très différents, d'où peut-être, un dialogue complexe .

À la fin des échanges du groupe tout le monde a exprimé le fait d'être satisfait d'avoir pu s'exprimer entre professionnels et Parents.



Synthèse

Difficultés, freins, manques	Propositions
<p>La souffrance : Souffrance du jeune qui subit du harcèlement scolaire et des parents qui l'entoure et peuvent se sentir démunis, isolés...</p>	<p>Créer des espaces d'écoute pour les jeunes et en faciliter l'accès; Création d'un poste de référent au niveau de la ville par exemple, pour favoriser une prise en charge globale du jeune et de la famille, coordonner les interventions, favoriser le lien entre les interlocuteurs...</p>
<p>Le repérage et l'évaluation : Difficultés dans le repérage des situations, la difficulté à évaluer la gravité et par cela le risque de minimiser la situation. Cette difficulté peut se retrouver du côté des parents comme de celui des professionnels des établissements scolaires. La honte et la culpabilité que peuvent ressentir les jeunes empêchent la parole de ces derniers et constituent, ainsi, un frein supplémentaire au repérage des situations.</p>	<p>Généraliser la formation des professionnels des établissements scolaires et du péri-scolaire ; Sensibiliser les parents au repérage du mal-être des jeunes ; Mettre en place des outils comme le "banc de l'amitié" pour favoriser le repérage ;</p>
<p>La communication et l'information : L'ensemble des échanges ont mis en évidence le manque de communication entre les établissements scolaires et les parents : manque de confiance en l'école, peur de gêner et donc de solliciter l'établissement, méconnaissance des interlocuteurs (qui dois-je contacter), manque d'information sur ce qui est mis en place dans l'établissement. Ce manque de communication est relevé par les parents et les professionnels et tous s'accordent à dire qu'il est essentiel d'oeuvrer ensemble,</p>	<p>Informé sur les démarches à entreprendre en tant que parent Ouvrir les établissements scolaires aux parents : proposer des temps de rencontres, des réunions... Développer la communication des établissements sur ce qui est mis en place dans leur structure, qui interpeler au sein de l'établissement en cas de problème : nom des référents harcèlement (à généraliser), conduites à tenir, le 3020 ; Information systématique des parents lors de doute sur une situation de harcèlement ; "ici nous luttons contre le harcèlement scolaire" à afficher à l'entrée de l'établissement ; Mettre en place des "parents ambassadeurs " dans les établissements.</p>
<p>La gestion des situations : Absence d'outils efficaces de gestion des situations dans certains établissements avec des professionnels qui peuvent se sentir démunis.</p>	<p>Généralisation du programme PHARE aux écoles élémentaires, Collèges et Lycées du public comme privé ; Mettre en place des sanctions éducatives pour les auteurs ; Mettre en place un cahier de liaison dans les établissements afin de faciliter le repérage et la répétition des violences subies</p>



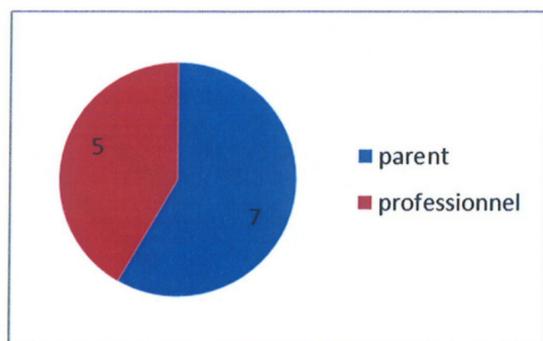
Évaluation

À l'issue de la séance des questionnaires d'évaluation anonymes ont été renseignés par les participants. Le départ rapide de certaines personnes n'a pas permis à tous de renseigner le document aussi seuls 12 questionnaires ont pu être traités dont voici les résultats :

Évaluation par questionnaires

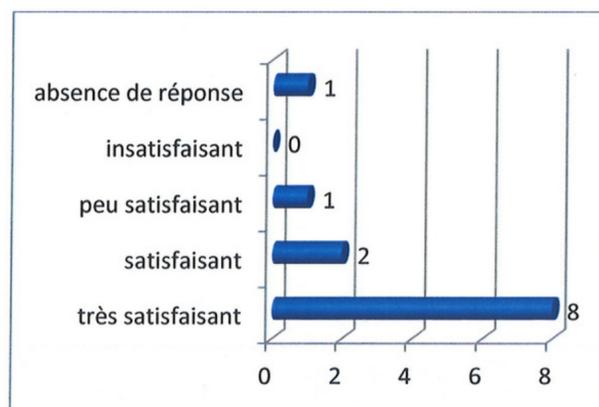
Temps d'échanges parents/ professionnels – 4 mai 2022

Statut

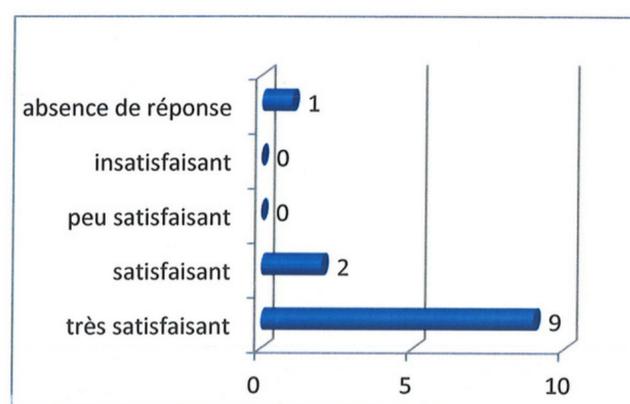


L'organisation de la rencontre

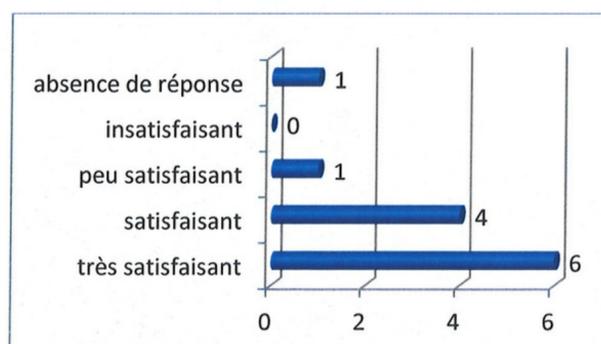
L'information avant la rencontre :

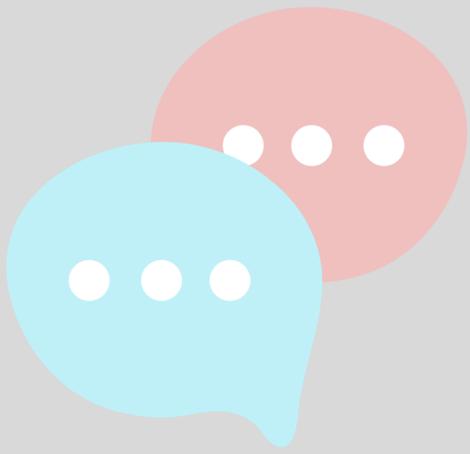


Les conditions d'accueil :



La documentation mise à disposition :

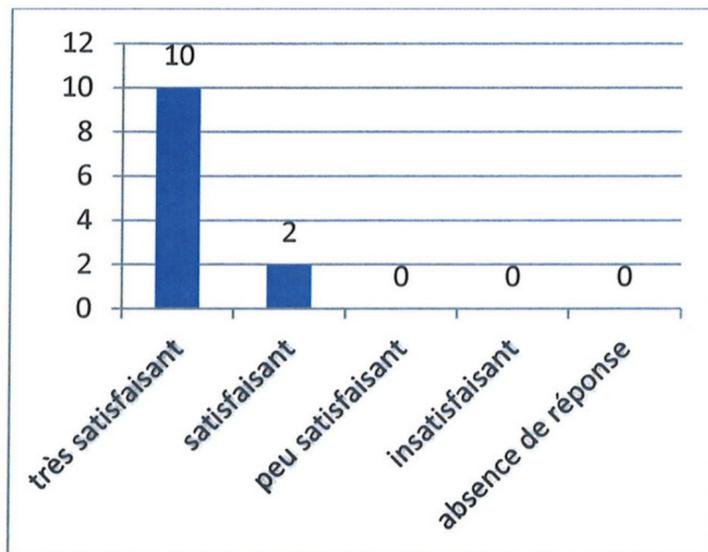




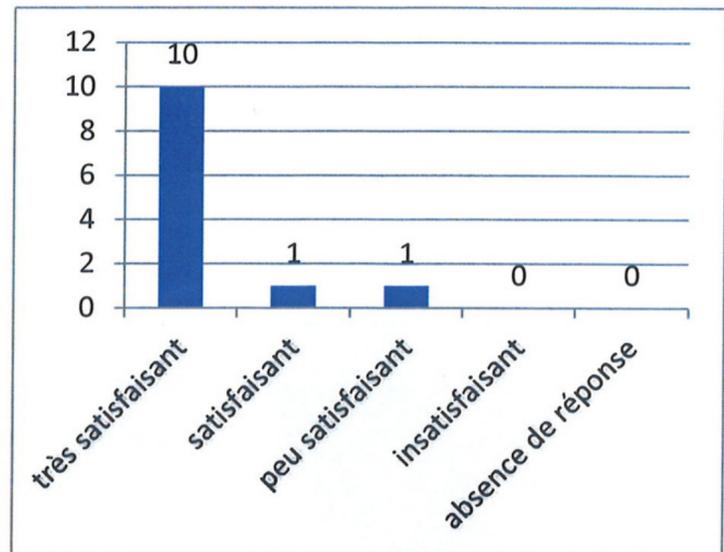
Évaluation

Le temps d'échange

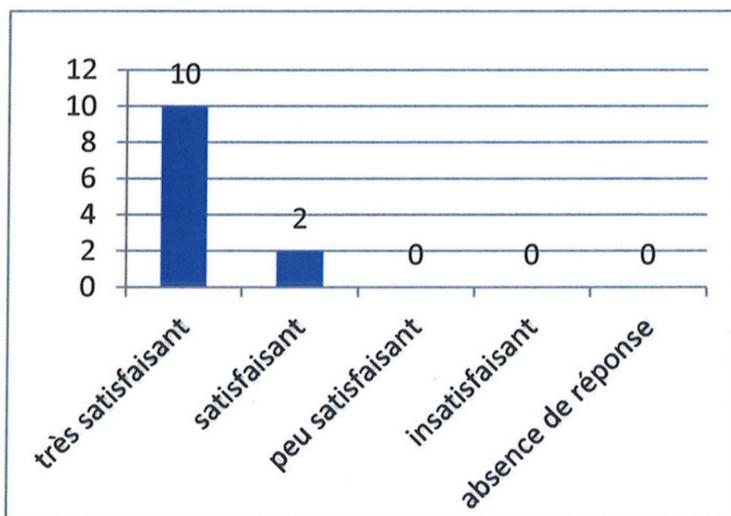
Expression libre de chacun :



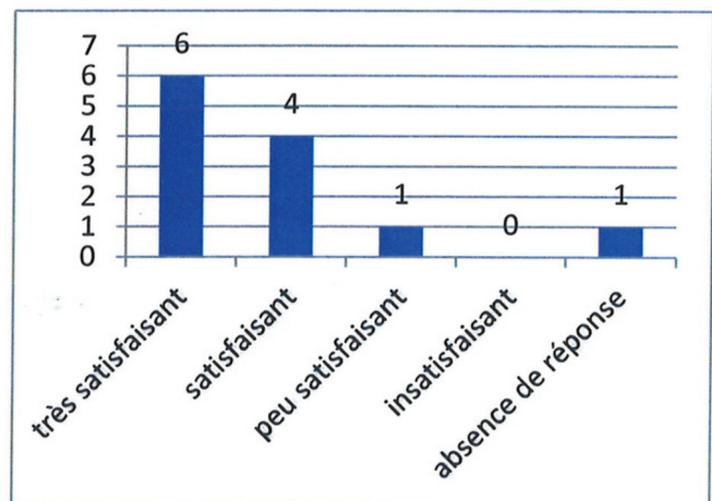
Régulation des prises de parole :



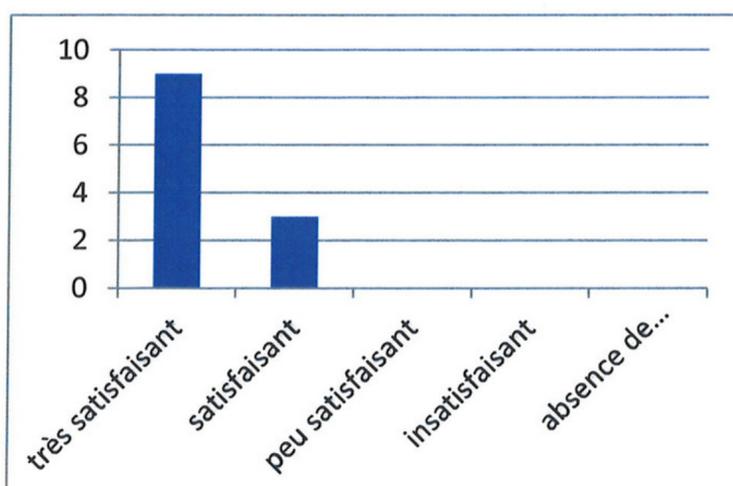
Animation de la rencontre :



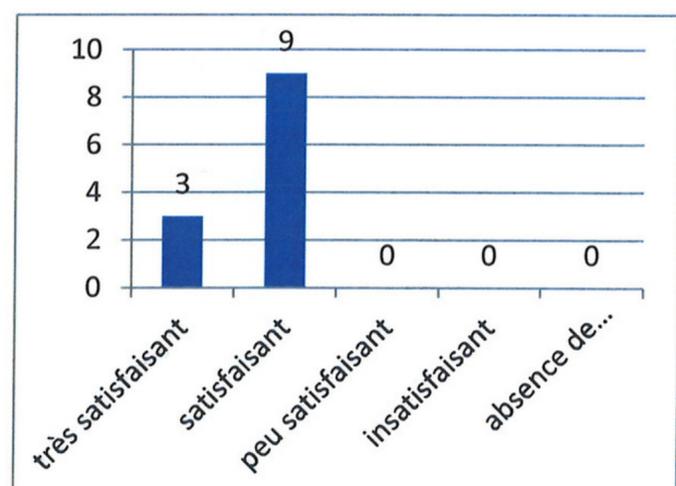
Durée :

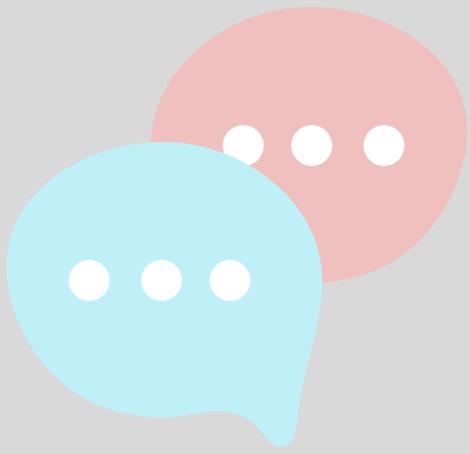


Pertinence des échanges :



Propositions faites :

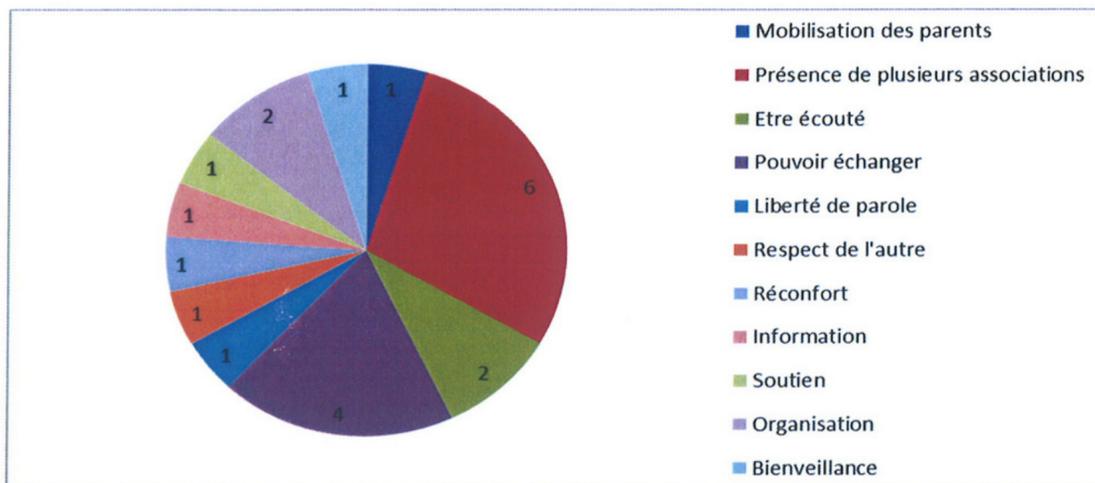




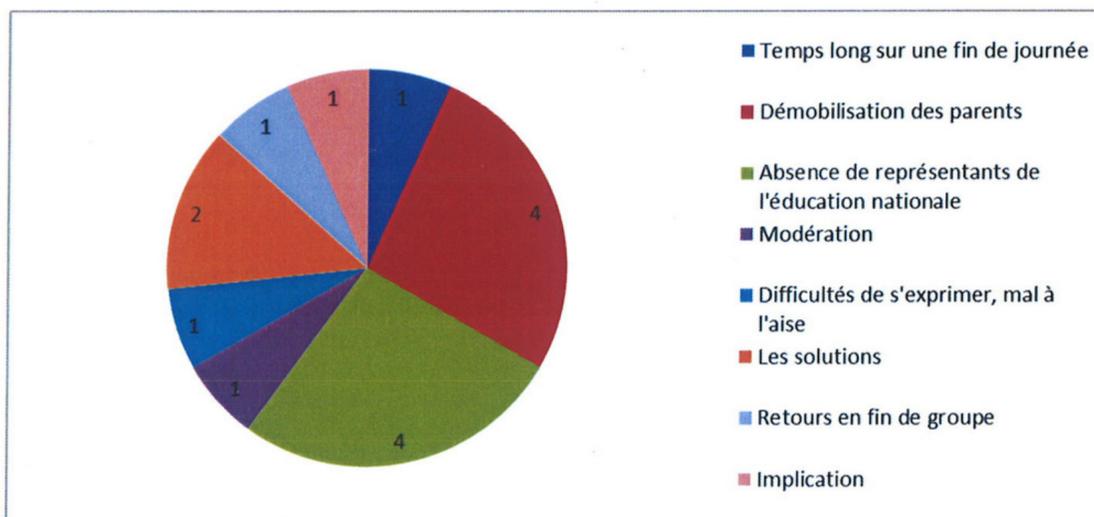
Évaluation

Les commentaires sur la rencontre

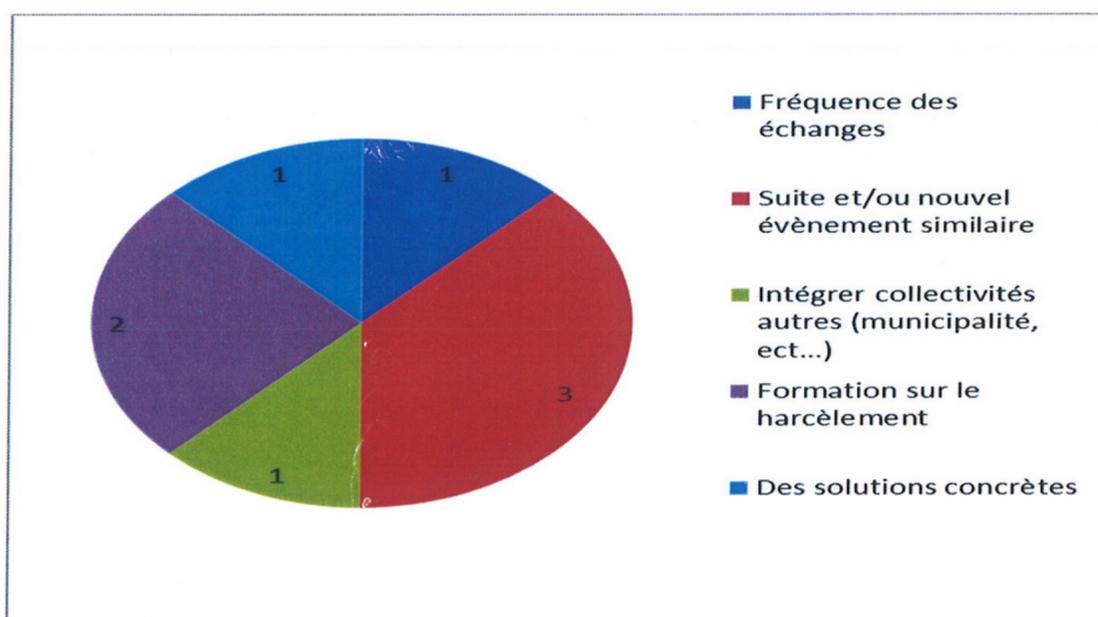
Points positifs :



Points négatifs :



Attentes, souhaits :



On a parlé de nous

Vaucluse matin - 3 mai 2022

CARPENTRAS

Vaucluse Matin 3 mai 2022

CARPENTRAS

Harcèlement scolaire : une soirée pour envisager des solutions

Le point accueil et écoute jeunes (PAEJ) Le Passage organise une rencontre entre parents et personnels des établissements scolaires leur permettant de mieux se connaître et de trouver ensemble des pistes de solutions.

« Sur 302 jeunes accueillis chez nous en 2021, 25 % ont subi du harcèlement au cours de leur scolarité », assène Isabelle Maesson, directrice du point accueil et écoute jeunes (PAEJ). L'organisme propose un accueil et une écoute anonyme, confidentielle et gratuite de tout jeune de 10 à 25 ans qui en ressent le besoin. Au niveau national, les associations estiment que 10 % des enfants en sont victimes. Le problème n'échappe pas à Carpentras : les jeunes délégués du conseil municipal des enfants l'ont choisi, comme

thématique de travail de l'année.

■ Une réflexion menée depuis 2019 Au PAEJ, la situation est relevée depuis plusieurs années : « On avait créé un groupe de réflexion dès 2019, et on avait même créé une BD sur le thème. Avec le PJJ (point info jeunesse) de la ville de Carpentras, dès 2021, on a voulu aller plus loin et mener une réflexion de fond avec les établissements scolaires. On s'est aperçu qu'ils avaient des difficultés à identifier les problèmes. On travaille avec tous les établissements qui nous contactent, avec des moments de sensibilisation ou même des formations du personnel. On peut même accompagner la mise en place de "groupes sentinelles", comme au campus Louis-Giraud de Serre. » Parallèlement, l'éducation nationale met en place des protocoles, l'académie d'Aix-Marseille ayant été pilote dans la mise en place du programme Phare, et



Le PAEJ anime des sessions de sensibilisation auprès des jeunes et des formations pour les personnels.

notamment le collège Raspail.

■ Des échanges entre parents et représentants des établissements Pour Isabelle Maesson, son équipe et les nombreux partenaires investis dans cette rencontre, l'objectif est de permettre aux parents et aux établissements de se parler, de « remettre de la fluidité dans la communication, et de construire ensemble des solutions

dans la résolution des problèmes ». Ainsi, après une présentation globale de l'organisation du rendez-vous, des petits groupes de six à huit personnes mêlant parents et établissements, en présence d'animateurs expérimentés : le constat des manques et difficultés et la construction de propositions. À l'issue de ces travaux, chaque groupe restituera ses travaux, et les propositions four-

niront une nouvelle base de travail pour tous les partenaires impliqués.

L.M.

► Mercredi 4 mai de 17h30 à 20h30 à la Maison du citoyen. Sur inscription uniquement auprès du Passage (04.90.67.07.28) ou par internet (pej.lepassage@orange.fr). ► Rappel des numéros verts : Non au harcèlement au 3020, ou Net écoute au 3018.

« J'ai dû vraiment batailler pour me faire entendre »

Les parents sont invités à venir témoigner lors de ce rendez-vous. Ainsi, une maman explique pourquoi elle tient à venir. Sa fille inscrite dans une classe de CM2 dans une école carpentrasienne, est victime de harcèlement depuis la Toussaint. Elle est actuellement en arrêt maladie. « C'est déjà difficile en tant que parent de décoder ce genre de problème alors que nos enfants sont à l'âge où ils changent. Ensuite, quand on a repéré, ce n'est pas non plus facile d'aller affronter l'institution scolaire, surtout que avec les plans Vigipirate et Covid, on n'a plus accès à l'école. J'ai enfin obtenu la prise en compte de la situation, et la reconnaissance du statut de victime de ma fille, mais j'ai dû vraiment batailler pour me faire entendre, alors que la situation impacte toute notre famille depuis des mois. Le protocole instauré par l'Éducation nationale est bon, mais je regrette qu'il n'ait pas pu être mis en place dès le début, on n'a pas été soutenu au début. Il faut remettre de la communication entre les parents et les établissements et informer dès la rentrée scolaire, avec des référents identifiés. »

Parler du harcèlement par le biais du théâtre

La compagnie théâtrale labellisée d'éducation populaire Le Jardin d'Alice propose, depuis cette rentrée, un nouveau spectacle qui peut se jouer dans les établissements scolaires, pour les classes de CE2 à 6^e. Cette dernière création poursuit la volonté de la compagnie de mener une réflexion sur les violences, avec les enfants et les parents. Il a beaucoup souffert Lucifer, tiré d'un texte d'Antonio Carmo, vise à présenter tous les rôles impliqués dans une situation de har-

cèlement : le harcelé, le harceleur, mais aussi tous les suiveurs et autres témoins silencieux, dans l'objectif de pousser chacun à parler. Comme toujours, dans les spectacles proposés aux scolaires par la compagnie, la représentation est suivie d'un échange animé par une psychologue. Onze représentations sont déjà programmées, en Comtat et plus loin en Vaucluse. Site internet : www.jardindalice.org



Il a beaucoup souffert Lucifer est une pièce de théâtre proposé par la compagnie Le Jardin d'Alice.

La Provence - 9 mai 2022

Harcèlement : mieux détecter pour mieux lutter

Mercredi dernier, un point a été fait sur les actions existantes de lutte contre le harcèlement scolaire à la maison du citoyen

Mercredi en fin d'après-midi et jusque dans la soirée à la maison du citoyen, plus de quarante personnes ont fait le point sur les actions existantes de lutte contre le harcèlement scolaire, ont pointé leurs limites et leurs manques, et imaginé ensemble des propositions pour tenter d'endiguer le fléau.

Sur la base commune de situations, besoins et propositions, le point information jeunesse et le point accueil écoute jeunes Le passage, ont fait réfléchir quatre groupes mixtes de parents, professionnels de collèges, lycées de la Cove et associations, sur des solutions, à partir de cas concrets de violence verbale, harcèlement physique et moral, de la maternelle au lycée.

La restitution des groupes de travail a mis en évidence la difficulté des familles à repérer ou à évaluer la gravité de la situation.



La restitution des groupes de travail a mis en évidence la difficulté des familles à repérer la gravité de la situation.

/PHOTO F. BE.

Le manque de dialogue entre parents et enfants, le blocage ou l'absence d'écoute du corps enseignant, révèlent une insécurité profonde de part et d'autre et un réel besoin de communi-

cation. Certaines familles ont trouvé du soutien auprès de l'association Lag spirit-City of popes, dont l'objectif est de venir en aide aux enfants harcelés en milieu scolaire.

Il y a un besoin de communication aussi chez les professionnels avec davantage de formations, afin de mieux identifier les signaux d'alerte, désamorcer les conflits, estimer la valeur et l'opportunité de sanctions éducatives, voire le moyen de prendre en charge la victime et son harceleur.

Le croisement des idées n'a pas, on s'en doute, trouvé de solution miracle sur un sujet aussi grave que complexe. Mais si l'individualisation des réponses semble par trop ambitieuse, certaines pistes de bon sens parmi celles envisagées (parrainage d'anciens élèves, parents ambassadeurs harcèlement...), s'avèrent faciles à mettre en œuvre. Et pourquoi ne pas commencer par une affiche à l'entrée de l'établissement : "Ici nous luttons contre le harcèlement".

F. Be.

CARPENTRAS

Harcèlement scolaire : les parents veulent des échanges libres



Une rencontre riche qui a permis à chacun de comprendre la difficulté des autres. Et surtout d'envisager des solutions. Photo Le DL/L.M.

Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation du Point Accueil et Écoute jeunes

"Le passage" et de ses partenaires, mercredi soir 4 mai, à la Maison du citoyen pour cette

rencontre autour de cet épineux problème qui prend de plus en plus d'ampleur. Après une rapide présentation, les participants se sont répartis en quatre groupes mêlant parents de victimes, représentants de l'éducation nationale et professionnels concernés. À partir des témoignages des parents, chaque groupe a pointé les besoins et les manques rencontrés dans ces situations et a proposé des solutions pour améliorer la situation.

Besoins de communication, d'information et de formation

Il en ressort que l'évolution de la situation dépend d'abord de la réaction des enseignants et

des responsables d'établissements, qui varient entre réactivité bienveillante et déni total. Le programme pHARE, qui se développe dans tous les établissements depuis la rentrée devrait répondre à une partie des attentes : formation des enseignants, nomination d'ambassadeurs "Non au harcèlement" dans chaque établissement...

Mais les parents présents réclament plus. Ils veulent des moments d'échanges libres entre parents délégués et établissements scolaires. Ils veulent être impliqués dans les démarches, voire être accueillis dans les sessions de formation, ils proposent que l'information sur les

personnes et structures ressources soient plus diffusées, ils aimeraient la nomination d'un ambassadeur par commune hors éducation nationale...

Certains ont aussi signalé la nécessité d'un accompagnement psychologique pour les familles des harceleurs et des harcelés, même après la résolution de la situation.

L.M.

Rappel des contacts utiles : - Numéros verts, "Non au harcèlement" au 30 20, "Net écoute" au 3018. - Le "passage", qui reçoit anonymement les jeunes (et les parents) au 102 Rue Moricelly - Tél. 04 90 67 07 28.

Vaucluse matin - 7 mai 2022